



## Communiqué du COUF du 21 octobre 2021

Les enseignants d'ophtalmologie de France, réunis dans le Collège des Ophtalmologistes Universitaires de France (COUF) ont de longue date développé et encouragé une collaboration étroite et efficace entre ophtalmologistes et orthoptistes. Le COUF souhaite rappeler les liens étroits entre les deux professions, et rappeler également que les ophtalmologistes universitaires dirigent les écoles d'orthoptie et sont les garants de cette formation.

Le projet de PLFSS souhaite autoriser aux orthoptistes la primo-prescription de lunettes et de lentilles, le dépistage des troubles visuels et le suivi du glaucome chronique. Les Ophtalmologistes Universitaires de France veulent alerter sur les risques de ces transformations :

- Changement de l'activité des orthoptistes, au profit d'une activité centré sur ces activités autonomes
- Aggravation de la pénurie d'orthoptistes dans les hôpitaux et les cliniques
- Diminution du nombre d'orthoptistes qui se consacrent électivement à la réadaptation des déficients visuels, ou à l'ophtalmopédiatrie
- Risques de dégradation de la prise en charge des patients.

Pour ces raisons, le COUF soutient le **préavis de grève du vendredi 22 Octobre 2021**.

Christophe CHIQUET, président du COUF

Pierre-Yves ROBERT, vice-président du COUF

Dominique BREMOND-GIGNAC, responsable des enseignants d'Orthoptie au COUF

Bahram BODAGHI, président du Conseil National des Universités (CNU) d'ophtalmologie